Au fil de Lambre
Centre social

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

EXTRA ET ORDINAIRE

VENDREDI 23 MAI 2025

Centre Social Au Fil de Lambre
10 place de l'église 38150 Sonnay -Tél : 04 74 79 43 51- mail : accueil@aufildelambre.fr

Sommaire :

Rapport moral.....Page 2
Rapport financier.....Page 3
Rapport d'activité.....Page 9
Rapport d'orientation.....Page 24
Les résolutions.....Page 25

RAPPORT MORAL 2024

Par la présidente Martine Fenoy

Une année 2024 dynamique et active au niveau des bénévoles impliqués fortement dans la vie du Centre, activités et projets, ainsi qu'au niveau de l'équipe de salariés recomposée et enfin au complet ; une poursuite active de notre coopération avec les élus des quatre communes lors de comités de pilotage réguliers sans oublier la continuité de la coopération avec les autres Centres Sociaux du territoire EBER. Au nom du bureau d'Au Fil de Lambre, nous vous adressons à toutes et tous, salariés, administrateurs et administratrices, élus, partenaires, bénévoles, nos vifs remerciements. Une mention particulière à l'équipe de salariés et à Guillaume son directeur pour leur engagement sans faille, leur disponibilité, leur dynamisme, leur implication dans la vie du Centre Social. Vous toutes et tous faites vivre le Centre Social avec vos participations, vos contributions diverses à des actions, des projets ou des activités et vos engagements quels qu'ils soient.

Nous mettrons en évidence, pour 2024, les éléments marquants de la vie d'Au Fil de Lambre qui suivent.

Une équipe de salariés reconstituée avec des perspectives de projets dans le long terme, de développement ; une équipe stabilisée autour d'un sens commun qui fait socle et de fonctions différentes partagées entre secteurs, tout en gardant la cohésion dans la transversalité ;

Le lancement du nouveau Projet Social (2026/2029) avec mobilisation des équipes, mise en route de la démarche, organisation et calendrier ; on notera l'engagement des bénévoles du groupe ressource et son efficacité pour le recueil de données directes des habitant-e-s(enquêtes) ;

Une nouvelle étape dans la coopération des 5 Centres Sociaux du territoire intercommunal EBER avec la conduite d'un projet phare commun, un projet culturel avec le groupe musical Tram des Balkans, entre marches entre les différents lieux correspondant aux 5 CS et musique soit 5 concerts sur ces 5 lieux. Une démarche originale à laquelle les bénévoles et les habitant-e-s ont participé activement et qui a rencontré un public nombreux et conquis sur tous les sites, tout en reliant les CS entre eux ;

Les locaux dédiés toujours en projet : il s'est avéré nécessaire de passer par la constitution d'un syndicat intercommunal entre les 4 communes pour bénéficier d'un modèle juridique sûr et il a été nécessaire de prendre contact avec un autre cabinet pour l'accompagnement à la maitrise d'ouvrage… Mais en 2025, le projet de locaux sera abandonné (Voir rapport d'orientation).

Les tensions financières restent préoccupantes et questionnent sur les solutions à penser avec nos partenaires.

On relèvera pour 2024 une activité interne globale du centre très satisfaisante tout en relançant la coopération entre les 5 CS d'EBER, en poursuivant les projets notamment en initiant un nouveau Projet Social et en restant vigilants sur la question financière.

RAPPORT FINANCIER 2024

Par la trésorière Ghislaine Marcoux

Le rapport financier est le reflet de l'activité économique de l'association, traduite par les chiffres.
Comme chaque année, nous présentons à l'assemblée générale ordinaire, la vie de l'association via le volet financier. Deux éléments composent ce rapport : le compte de résultat et le bilan.

LE COMPTE DE RESULTAT

Le compte de résultat est constitué des produits et des charges qui se sont accumulés sur une année de fonctionnement. Il permet de comprendre l'activité de l'association sur l'année.

Compte de résultat 2024 – synthèse

Charges (dépenses)			Produits (recettes)		
Intitulé	2024		Nature	2024	
Charges d'exploitation			**Produits d'exploitation**		
60 Achats	**42 345,24**	**7,8%**	**70 Ventes**	**278 646,75**	**52,4%**
Dont :			Dont :		
Alimentation et pharmacie (frais de cantine-centre de loisirs)	33 688,69		Participation des usagers	97 357,78	
Fournitures	3 240,35		Prestations de service CAF (yc CTG)	179 806,83	
61-62 Services et autres services extérieurs	**106 544,82**	**19,7%**	**74 Subventions**	**195 925,12**	**36,8%**
Dont :			Dont :		
Locations immobilières (loyers)	9 882,67		Subvention communauté de communes EBER	32 782,23	
Maintenance	8 149,68		Subvention communes	136 922,70	
Assurances	6 413,12		Sub de fonctionnement état (Fonjep)	3 553,50	
Activités (yc transport)	39 460,57		Subvention fonctionnement CAF (Plans mercredi)	7 288,67	
Intervenants et travaux extérieurs	17 671,63		Subvention CAF préfiguration PS Jeunes	10 000,00	
Frais de formation	988,78				
			75 Produits gestion courante	**2 673,26**	**0,5%**
63 Impôts et taxes	**7 067,94**	**1,3%**	Dont :		
Dont :			Cotisation des adhérents	2 670,00	
Participation employeur formation	6 012,92				
			76 Produits financiers	**2 034,35**	**0,4%**
64 Charges de personnels	**365 203,21**	**67,6%**			
Dont :			**77 Produits exceptionnels**	**22 554,55**	**4,2%**
Salaires (yc congés payés)	281 806,10		Dont :		
Cotisations (total)	83 397,09		Produits sur exercices antérieurs	800,00	
			Libéralités perçues	17 250,00	
65 Autres charges gestion courante	**12,27**	**0,0%**			
66 Charges financières	**0,00**	**0,0%**			
67 Charges exceptionnelles	**411,51**	**0,1%**			
Total charges décaissées	**521 584,99**	**96,5%**	**Total produits encaissés**	**501 834,03**	
68 Dotations aux amortissements, provisions	**18 886,89**	**3,5%**	**78 Reprise sur amortissements et provisions**	**26 458,72**	**5,0%**
			79 Transferts de charges	**3 866,66**	**0,7%**
Total charges	**540 471,88**		**Total produits**	**532 159,41**	
Total charges avec la valorisation du bénévolat et des mises à disposition gratuites	593 186,40			558 364,36	
Résultat	**-8 312,47**				
	52 714,52	**9,8%**		**52 714,52**	
Mise à disposition gratuite équipement	**26 204,95**	4,8%	Mise à disposition gratuite équipement	**26 204,95**	
Bénévolat	**26 509,57**	4,9%	Bénévolat	**26 509,57**	

FOCUS SUR QUELQUES POINTS :

Ce qu'il faut retenir des dépenses :

-**Le total charges est en forte augmentation** par rapport à N-1 (+16,81%).
-A l'exception des autres services extérieurs qui restent stables (cpte 62), nous observons une **augmentation des achats (cpte 60) et surtout des services extérieurs** (cpte 61) d'environ 11 000€ par rapport à N-1. Cette hausse s'explique **par une augmentation du coût de locations immobilières liée à l'hébergement du projet Maroc et des frais d'entretiens des véhicules** liés à un défaut du constructeur et concernant 2 de nos véhicules.

-**Les charges de personnel** qui représentent 68% du total charges **ont augmenté** de 16.1% par rapport à N-1. Ceci s'explique **par l'application à compter de janvier 2024 d'une nouvelle grille de classification et de rémunération de la branche professionnelle.**
-**Des engagements à réaliser, actés sur l'exercice précédent** afin de redynamiser l'activité du centre de loisirs ainsi qu'en prévision du paiement d'heures supplémentaires et du versement d'une prime de partage de la valeur, ont été mobilisés à hauteur de 10 733 €.

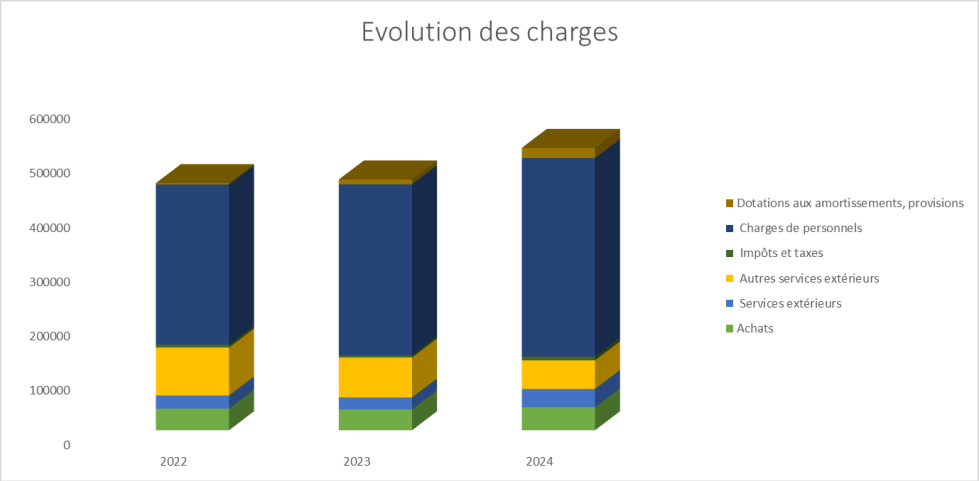

Ce qu'il faut retenir des produits :

Nos ressources se composent essentiellement des ventes et des subventions.
Le total des **produits d'exploitation est en hausse** (+ 14,78%) par rapport au précédent exercice.

Les ventes :

La participation des usagers est elle aussi en hausse par rapport à l'an dernier (+6.65%) et représente 18 % de la part des produits de cet exercice.

Les subventions :

Les partenaires financiers principaux d'Au fil de Lambre sont la CAF et les communes.
Le soutien de la CAF, correspond à 37 % de nos financements et les subventions des communes représentent 26%. La part de prestations de services de la CAF est en hausse de près de 11% par rapport à l'an dernier (+10.93%). Cette augmentation s'explique par l'activité réalisée et par la revalorisation de certaines prestations de services (PS).
D'autres financements ont été obtenus par des **appels à projets ponctuels** et sur des activités spécifiques (EBER, Département, CAF) et représentent plus de **12 %** de la part des produits. A noter aussi l'augmentation de la subvention d'EBER sur le poste de chargé de coopération qui tient compte de l'évolution conventionnelle. Au fil de lambre a également bénéficié de dons, véritable signe de reconnaissance et de confiance, notamment de la part du Tennis Club de Bougé-Chambalud lors de sa dissolution pour un montant de 17000€.

2024

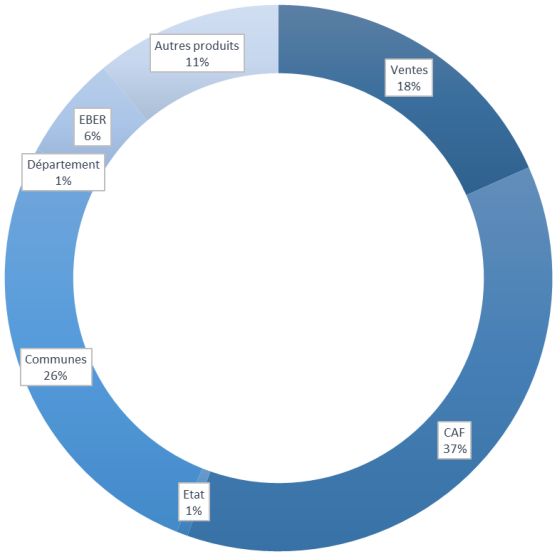

2023

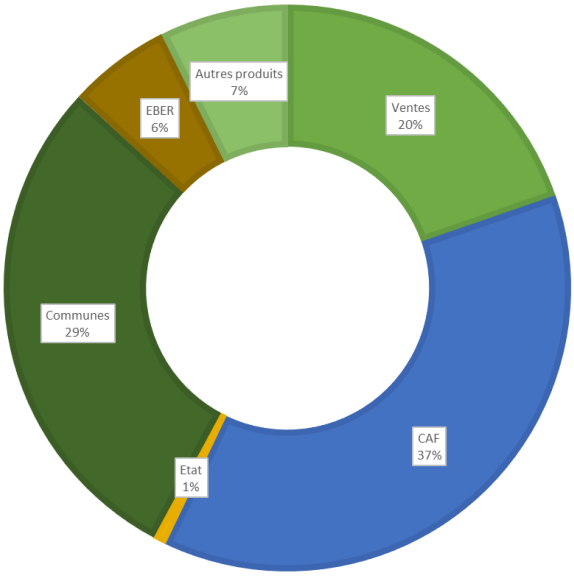

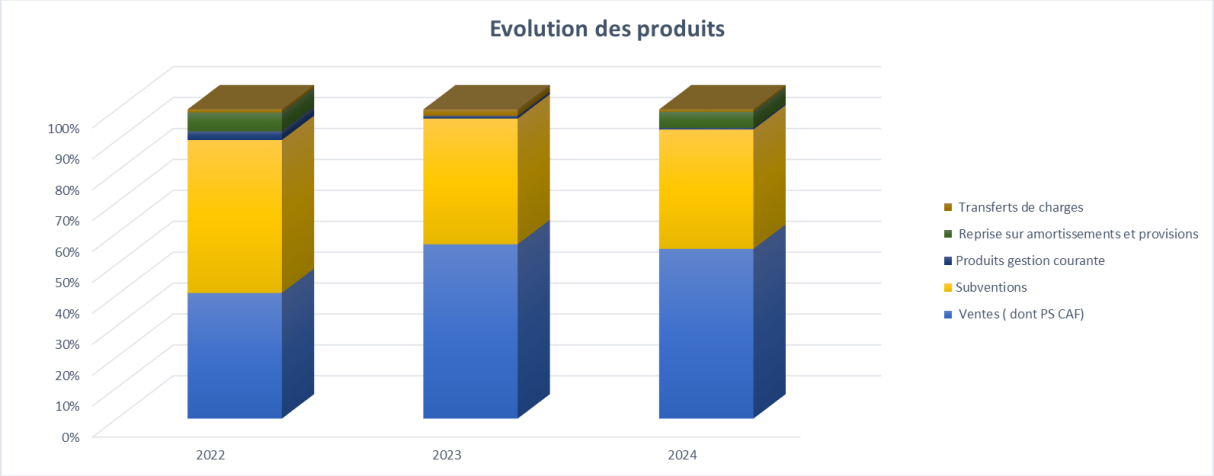

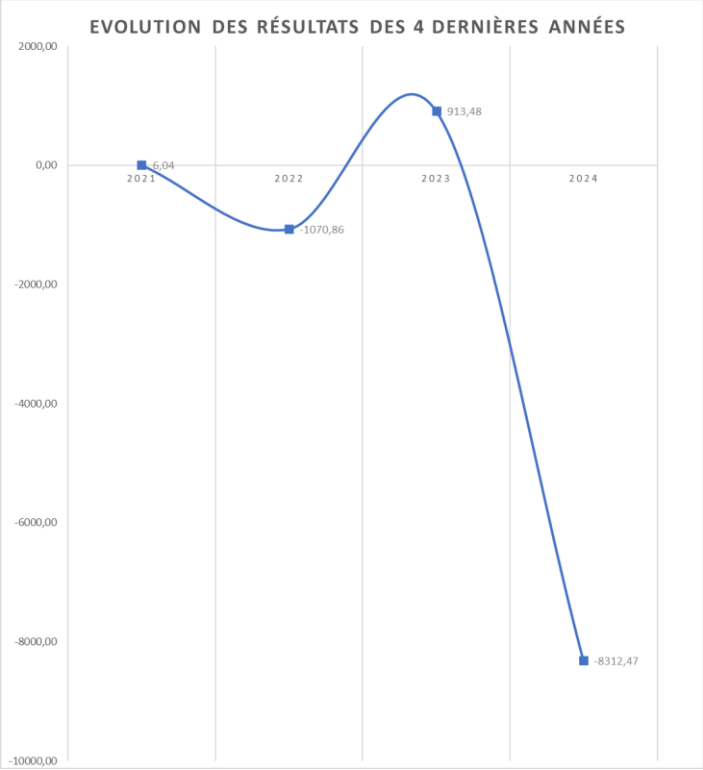

CR comparés 2021 2024				
	2021	2022	2023	2024
Charges d'exploitation				
Achats	39 329,30	39 849,13	38 553,48	42 345,24
Services extérieurs	23 597,72	24 142,84	21 783,79	33 625,66
Autres services extérieurs	57 272,45	88 328,39	73 558,31	72 919,16
Impôts et taxes	336,02	5 146,56	4 248,53	7 067,94
Charges de personnels	281 299,77	294 872,62	314 570,36	365 203,21
Dotations aux amortissements, provisions	11 041,85	2 654,81	8 997,75	18 886,89
Autres charges gestion courante	815,60	197,68	5,68	12,27
Total charges d'exploitation	**413 692,71**	**455 192,03**	**461 717,90**	**540 060,37**
Produits d'exploitation				
Ventes	155 069,04	181 829,83	249 979,12	278 646,75
Subventions	203 679,22	219 270,04	180 218,96	195 925,12
Produits gestion courante	3 006,51	12 679,71	3 748,57	2 673,26
Reprise sur amortissements et provisions	28 303,57	27 012,85	-	26 458,72
Transferts de charges	288,47	4 451,04	9 423,59	3 866,66
Total produits d'exploitation	**390 346,81**	**445 243,47**	**443 370,24**	**507 570,51**
Résultat d'exploitation	**- 23 345,90**	**- 9 948,56**	**- 18 347,66**	**- 32 489,86**
Charges financières	-	4,50	-	-
Produits financiers	328,02	868,41	2 130,63	2 034,35
Résultat financier	**328,02**	**863,91**	**2 130,63**	**2 034,35**
Charges exceptionnelles	2 982,20	1 898,31	966,00	411,51
Produits exceptionnels	26 006,12	9 912,10	18 096,51	22 554,55
Résultat exceptionnel	**23 023,92**	**8 013,79**	**17 130,51**	**22 143,04**
Résultat net	**6,04**	**- 1 070,86**	**913,48**	**- 8 312,47**

Le Résultat :

Le résultat de -8312€47 est déficitaire (1.54 % du total charges). La mise en œuvre de la nouvelle grille de classification et de rémunération explique ce résultat. Malgré leur hausse, les produits sont insuffisants pour équilibrer les dépenses. **Soulignons ici que la réalité de ce résultat est atténuée par des produits éphémères comme le don exceptionnel du Tennis Club mais aussi une équipe professionnelle incomplète jusqu'en mai. Cela nous donne une autre lecture, celle d'un déficit « réel » plus proche des 20 000€.**

LE BILAN

Le Bilan d'une association constitue l'état de son patrimoine à un instant T. Il décrit :
-Les richesses détenues à cet instant par ce que possède l'association, c'est l'**actif.**
-Ce que l'association doit : le **passif**.
Ce bilan permet donc d'analyser la « photographie » financière du centre social au 31 décembre 2024.

Bilan AFDL

Actif	Brut	Amortissement	net 2024	net 2023
Immobilisations incorporelles				
concessions brevets droits similaires	5184,00	5184,00		2592,00
Total immobilisations incorporelles	**5184,00**	**5184,00**	**0**	**2592,00**
Immobilisations corporelles				
installations techniques	94975,70	67864,75	27110,95	1227,08
autres immobilisations corporelles		0,00		
Total immobilisations corporelles	**94975,70**	**67864,75**	**27110,95**	**1227,08**
Immobilisations financières	516,75		**516,75**	**516,75**
Actif immobilisé	**100676,45**	**73048,75**	**27627,7**	**4335,83**
Avances et acomptes versés sur commandes	**0,00**			**0,00**
Créances				
créances clients	7479,42		7479,42	6966,24
Autres créances	53897,11	702,98	53194,13	62602,43
Total créances	**61376,53**	**702,98**	**60673,55**	**69568,67**
Disponibilités et Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités et Divers	120316,88		120316,88	176425,37
Charges constatées d'avance	14,96		14,96	137,50
Total disponibilités et divers	**120331,84**	**0,00**	**120331,84**	**176562,87**
Actif circulant	**181708,37**	**702,98**	**181005,39**	**246131,54**
Total actif	**282384,82**	**73751,73**	**208633,09**	**250467,37**

Passif	net 2024	net 2023
Situation nette		
fonds associatifs		
reserves	46168,28	46168,28
report à nouveau	56545,48	55632,01
résultat de l'exercice	-8312,47	913,47
Total situation nette	**94401,29**	**102713,76**
subvention d'investissement	10288,25	11095
Capitaux propres	**104689,54**	**113808,76**
provision pour charges	23848	26635,66
provision pour risques		13268
Provisions pour risques et pour charges	**23848**	**39903,66**
Fonds dédiés	**26575,34**	**25171,65**
Emprunts et dettes auprès d'tablissement de crédits		
Avances acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-1267,03	14702,5
Dettes fiscales et sociales	52094,72	50814,53
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2692,52	6066,27
Total dettes diverses	**53520,21**	**71583,3**
produits constatés d'avance		
Dettes	**53520,21**	**71583,3**
Total passif	**208633,09**	**250467,37**

L'analyse du bilan et de la situation financière du centre social s'effectue au regard de quelques indicateurs comme le fonds de roulement ou la trésorerie.

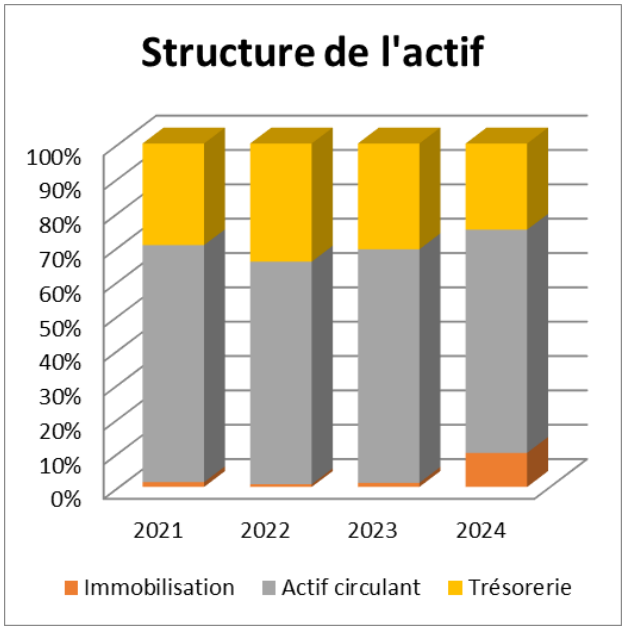

⇒ **Les capitaux propres** d'Au Fil de Lambre au 31 décembre se portent à 104689€54.

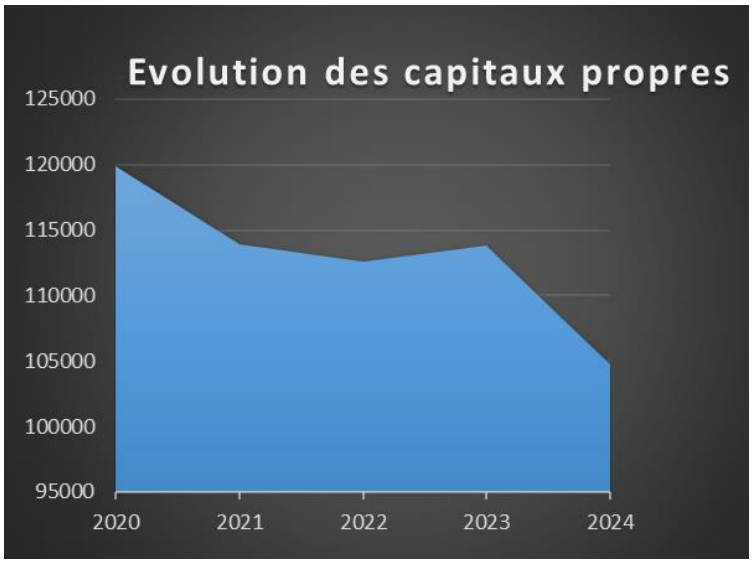

⇒ **Le fonds de roulement** qui correspond à la différence entre les capitaux propres et les actifs immobilisés, est positif. Il correspond à près de 2 mois de fonctionnement (soit 1 mois en moins qu'en 2023).

⇒ **La trésorerie** est elle aussi positive mais, depuis le nouveau mode de financement de la CTG, nous constatons que cette dernière est diminuée sur les 5 premiers mois de l'année.

⇒ Autre ratio indicateur, celui mesurant la **solvabilité à court terme** de l'association. Calculé sur la base actif circulant-stock/dettes à court terme nous donnera une indication sur cette capacité. Avec un ratio supérieur à 1 (4) AFDL peut faire face à l'ensemble de ses dettes à court terme.

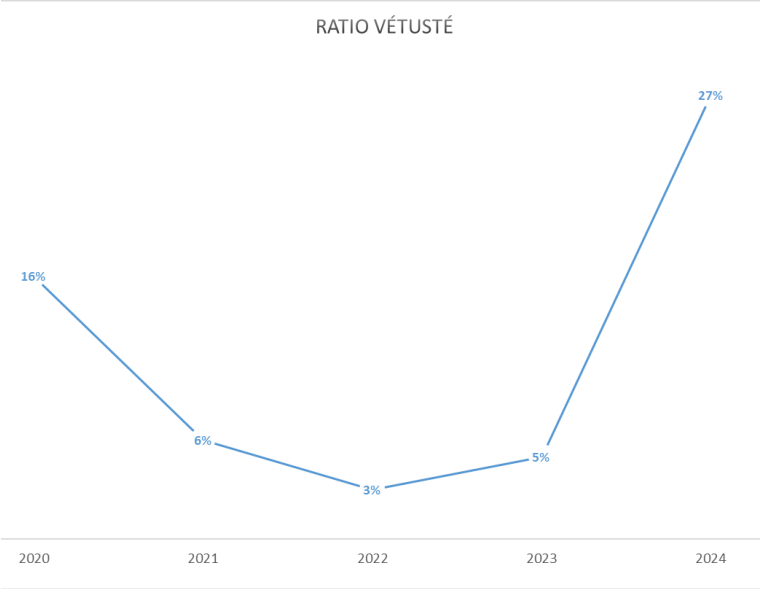

⇒ La valeur résiduelle nette comptable de nos **investissements** est de 27110€95. Notre actif immobilisé est amorti à hauteur de 73%. Ce chiffre en hausse par rapport à l'an dernier s'explique par le renouvellement d'un minibus.

Nous avons annoncé à plusieurs reprises et notamment lors du lancement de notre démarche de renouvellement de projet social que la situation financière devenait délicate. L'exercice 2024 acte cela.
Ce déficit résulte de l'application des nouvelles modalités de classification et de rémunération imposées par notre branche professionnelle.
Cette mesure de réévaluation nécessaire pour la pérennisation et l'attractivité de ses métiers n'a cependant pas d'équivalence dans les produits.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2024

Aux Membres de l'Association AU FIL DE LAMBRE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association AU FIL DE LAMBRE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

LE BUDGET PREVISIONNEL

Le budget 2025 prend en compte l'évolution des charges de personnels qui se poursuit (environ +3%/an jusqu'en 2027).
Malgré des efforts importants consentis dans les dépenses (-17 000€) et dans l'optique d'une activité (donc de recettes) proche de 2024, il manque toujours 27 000 € (inclus en produits exceptionnels dans le tableau ci-dessous) pour équilibrer ce budget.

Budget prévisionnel simplifié

Charges (dépenses)			Produits (recettes)		
Intitulé	2025 prévisionnel		Nature	2025 prévisionnel	
	Montant	%total		Montant	%total
Charges d'exploitation			**Produits d'exploitation**		
60 Achats	**40 500,00**	**8,0%**	**70 Ventes**	**281 300,00**	**55,2%**
Dont :			Dont :		
Alimentation et pharmacie (frais de cantine-centre de loisirs)	30 000,00		Participation des usagers	96 000,00	
Fournitures et matériel pédagogique	5 500,00		Prestations de service CAF (yc CTG)	185 200,00	
61-62 Services et autres services extérieurs	**83 648,00**	**16,4%**	**74 Subventions**	**183 517,00**	**36,0%**
Dont :			Dont :		
Locations immobilières (loyers)	7 000,00		Subvention communauté de communes EBER	33 000,00	
Maintenance	5 300,00		Subvention communes	138 464,00	
Assurances	6 000,00		Sub de fonctionnement état (Fonjep)	3 553,00	
Activités (yc transport)	20 000,00		Subvention fonctionnement CAF (Plans mercredi)		
Intervenants et travaux extérieurs	8 000,00		Subvention CAF préfiguration PS Jeunes	8 500,00	
Frais de formation	3 000,00		Subvention Département		
			Subventions de projets et action Etat		
63 Impôts et taxes	**5 269,00**	**1,0%**	Autres		
Dont :					
Participation employeur formation	4 400,00		**75 Produits gestion courante**	**2 600,00**	**0,5%**
			Dont :		
64 Charges de personnels	**380 000,00**	**74,6%**	Cotisation des adhérents	2 600,00	
Dont :					
Salaires (yc congés payés)			**76 Produits financiers**	**2 000,00**	**0,4%**
Primes et gratifications					
Cotisations (total)			**77 Produits exceptionnels**	**27 000,00**	**5,3%**
65 Autres charges gestion courante	**0,00**	**0,0%**			
66 Charges financières	**0,00**	**0,0%**			
67 Charges exceptionnelles	**0,00**	**0,0%**			
Total charges décaissées	**509 417,00**	**100,0%**	**Total produits encaissés**	**496 417,00**	
68 Dotations aux amortissements, provisions	**0,00**	**0,0%**	**78 Reprise sur amortissements et provisions**	**13 000,00**	**2,6%**
			79 Transferts de charges	**0,00**	**0,0%**
Total charges	**509 417,00**		**Total produits**	**509 417,00**	
Total charges avec la valorisation du bénévolat et des mises à disposition gratuites	**536 417,00**			**536 417,00**	
Résultat	**0,00**				
	27 000,00	**5,3%**		**27 000,00**	
Mise à disposition gratuite équipement	**27 000,00**	5,3%	Mise à disposition gratuite équipement	**27 000,00**	
Bénévolat		0,0%	Bénévolat		

RAPPORT D'ACTIVITE 2024

Au Fil de Lambre, c'est une association agréée centre social

Elle s'inscrit dans un mouvement qui défend les valeurs de démocratie, de solidarité et de dignité humaine. C'est pourquoi, elle essaye d'accueillir et écouter les habitants, mais aussi de construire des réponses face aux besoins repérés. Ses actions visent à développer l'épanouissement des personnes, favoriser le « vivre ensemble » et faire progresser la place de chaque citoyen.

L'association met en œuvre un projet local

Parce que le label centre social est soumis à un agrément de la CAF de l'Isère, mais aussi parce que les besoins des habitants du territoire évoluent, Au Fil de Lambre renouvelle son projet tous les quatre ans. L'association, en concertation avec ses partenaires et notamment les communes a formulé un projet avec 3 orientations :

Un projet qui s'adresse aux habitants du territoire et dont ils sont aussi les acteurs

Une maison ouverte et accueillante

Etre un lieu "ressources" pour le territoire et ses habitants

- En impulsant la création d'un espace dédié Centre Social pour accueillir tous les habitants
- En repositionnant l'itinérance sur les 4 communes afin d'être au plus près des populations
- En favorisant l'accès aux droits et aux services pour améliorer les conditions de vie sur la communauté de communes
- En élargissant le champ des actions jeunesses pour mobiliser de nouveaux publics

Une maison qui contribue aux synergies

Développer les solidarités locales

- En maintenant et créant des moments et des espaces d'échanges et de convivialité pour que les habitants se rencontrent
- En renforçant la veille sociale du territoire afin de soutenir les plus fragiles
- En construisant des dynamiques de solidarité pour soutenir les habitants
- En positionnant la jeunesse comme un acteur clef sur la communauté de communes dans le but de les impliquer dans la vie locale

Une maison porteuse de dynamique

Agir avec et pour les familles

- En favorisant la transmission intergénérationnelle et interculturelle afin de renforcer les liens entre les familles du territoire
- En accompagnant les familles afin de les soutenir dans leur organisation et leur fonction éducative
- En construiisant des dynamiques de solidarité qui soutiennent la fonction parentale

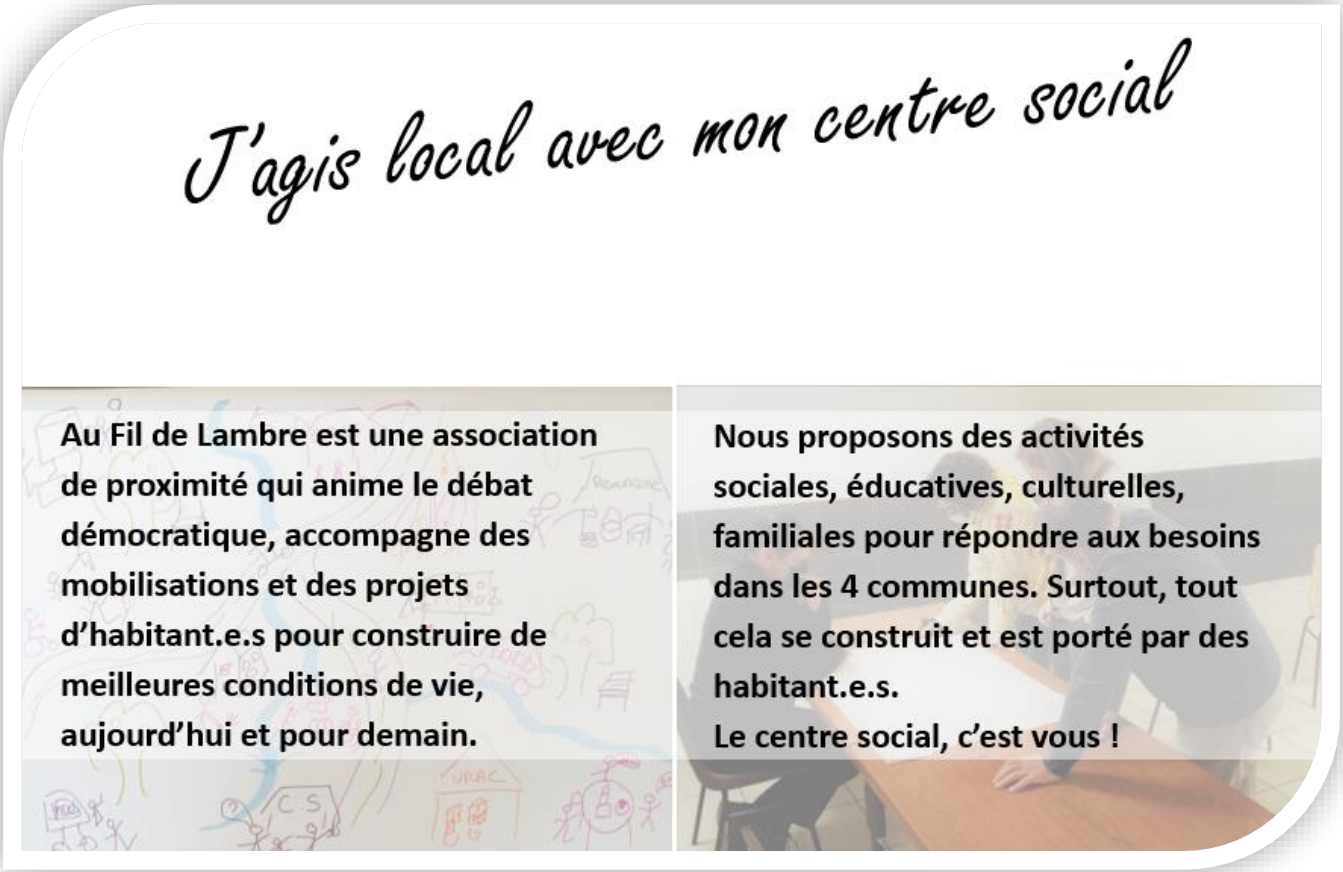

En 2024, nous comptons 276 familles adhérentes.
Il s'agit parfois d'une personne qui participe à l'activité (Mémo Lambre, SEL…), mais bien souvent, ce sont des familles ou les petits enfants de familles des quatre communes qui utilisent un service de l'association (centre de loisirs) pour répondre à un besoin de garde des enfants.
Nos 276 familles adhérentes couvrent donc une population de 890 personnes.

En plus de ces adhérents, certaines actions sur lesquelles nous intervenons ne demandent ou ne permettent pas d'enregistrer une adhésion :

- Les actions au collège qui concernent environ 300 élèves.
- Les actions dans le cadre du PEDT : 147 enfants
- Le RPE : 65 participants ont fréquenté les temps de rencontre dans l'année
- 960 spectateurs sur 8 évènements culturels locaux et 1 séance de ciné plein air.

Provenance des adhérents en %

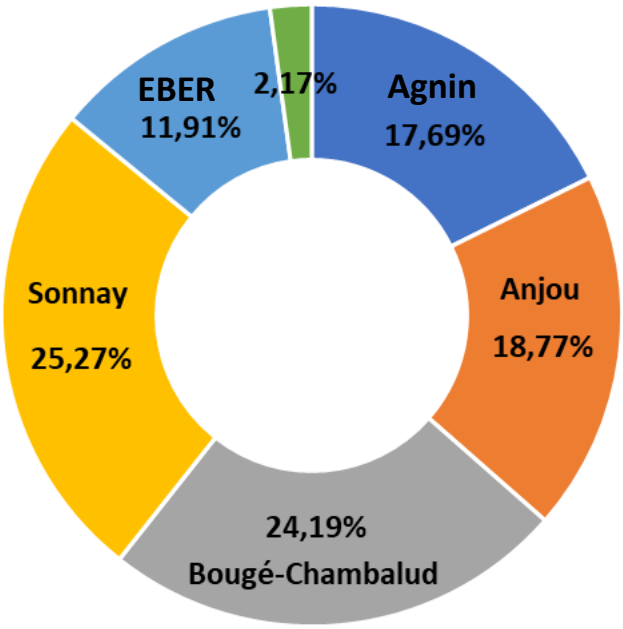

Pour mettre en œuvre le projet, un conseil d'administration est élu

Celui-ci est composé notamment d'habitants élus par l'ensemble des adhérents de l'association lors de l'Assemblée Générale annuelle. Pour l'année 2024, il était composé de 16 habitants des quatre communes. De plus, 8 membres de droit, élus des communes dont les maires nommés par les conseils municipaux, prennent part aux délibérations et aux votes (2 voix par commune).

Membres actifs :

AGNIN	ANJOU	BOUGE-CHAMBALUD	SONNAY
MABILON-ANDRIEUX Michelle	FENOY Martine	FONTAINE Emeline	LOGEL Sandrine
DJEVELETIAN Rebecca	GONSSOLLIN Bruno	REY Danièle	ROMEAS Christelle
CHALENCON Emilie	MARCOUX Ghislaine	CLEMENT Michelle	GIRARD Delphine
	TABIN Patricia	GERBER Dany	GASSET Tatiana
	MOREL Marie-France		

Membres de droit :

	Titulaires	Référents
- Agnin	MONTEYREMARD Christian	POULLENARD Christophe
- Anjou	DOLPHIN Jean-Michel	MOREL Christine
- Bougé-Chambalud	ANDRE Sébastien	FAYOLLE Claudette
- Sonnay	LHERMET Claude	FAYE Didier

Le conseil d'administration s'est réuni 7 fois dans l'année.

Il suit les actions mises en place, valide ou élabore de nouvelles actions, assure la fonction employeur, fait les choix d'affectation des moyens et suit le budget. ***Cette année, les administrateurs ont :***

- Suivi l'activité de l'association
- Poursuivi l'étude de projet d'équipement dédié Centre Social
- Procédé au bilan et au lancement de la démarche de renouvellement du projet de social

Ce conseil d'administration nomme un bureau parmi les membres actifs, lequel se constitue pour assurer les fonctions statutaires, notamment celle de présidente occupée par Martine FENOY.

Le Bureau s'est réuni 7 fois dans l'année pour suivre les affaires courantes de la vie de l'association et proposer des actions au Conseil d'Administration.

L'engagement quotidien des habitants, une richesse humaine :

Des habitants s'impliquent bénévolement dans des activités régulières comme l'atelier mémoire, l'accompagnement éducatif, Taf's, DéCLIC, le SEL ou bien plus ponctuellement dans le cadre de commissions (communication, Bien Vieillir) développées par le Centre Social ainsi que sur des actions ponctuelles comme, En route et en musique avec Tram des Balkans, la fête du jeu ou encore la Cantina. En 2024, nous cumulons environ **2275 heures de bénévolat**.

Une équipe professionnelle pour accompagner la mise en œuvre du projet

Le Centre Social est employeur d'une équipe composée d'un directeur, d'une chargée d'accueil, d'une animatrice référente famille, de 5 animateurs permanents, d'une comptable, d'un agent de service qui représente 7.92 ETP.
Ont également été employés au cours de l'année, 31 jeunes vacataires pour la plupart habitant l'une des quatre communes, pour l'animation du centre de loisirs des vacances.

Ils nous font confiance :

Nous souhaitons adresser nos sincères remerciements à toutes celles et ceux qui ont contribué, par leurs dons, à soutenir les actions du centre social. Ces dons proviennent notamment d'associations en cours de dissolution, désireuses de voir leur engagement perdurer à travers des projets utiles au territoire, ainsi que d'entreprises locales qui ont choisi de nous témoigner leur confiance.

Ces élans de générosité sont précieux : ils nous permettent de renforcer nos actions, d'initier de nouvelles dynamiques et de continuer à faire vivre les valeurs de solidarité, de proximité et de lien social.

Une maison ouverte et accueillante

Pour nous le centre social est un lieu vivant, humain, à l'écoute des habitants, où les savoir-faire des uns sont aux services des autres. C'est un lieu culturel et d'échanges.

Nos actions se veulent fédératrices, accessibles à tous et à toutes les générations.
Nos actions sont pensées comme une parenthèse, où chacun peut se réaliser, être soi et s'exprimer librement

RELAIS PETITE ENFANCE

Le Centre Social du Roussillonnais est gestionnaire de cette action et Au Fil de Lambre co-anime les temps de rencontre deux fois par mois, le mardi de 9h à 12h, en période scolaire. Ils sont itinérants avec une rotation sur les quatre communes. Ces temps sont l'occasion pour les enfants de faire des activités ensemble telles que de la peinture, de la motricité, ou bien de bénéficier d'animations
Pour les assistantes maternelles, c'est l'occasion d'échanger sur les difficultés qu'elles peuvent rencontrer ou bien sur les questions qu'elles peuvent avoir.

Temps de rencontre	18
Fréquentation moyenne	6 Assistantes Mat. 12 enfants

L'année 2024 est marquée par une diminution du nombre d'assistantes maternelles, alors même que ce mode d'accueil de la petite enfance reste le plus représenté sur le territoire.
Nous soulignons également un partenariat fort avec les écoles, avec lesquelles des activités sont partagées, ainsi que la poursuite des animations en lien avec les médiathèques.
À noter également : l'arrivée d'une nouvelle animatrice sur nos temps d'animation.

L'ACCUEIL DE LOISIRS ENFANTS ET ADOS

L'accueil de loisirs est une offre de services aux familles que les communes d'Agnin, Anjou, Bougé-Chambalud et Sonnay, soutenues par la Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère ont confié la gestion du centre de loisirs à l'association Au Fil de Lambre.
Cet accueil est ouvert aux enfants mineurs âgés de 3 à 17 ans révolus.

Plusieurs types de fonctionnement sont proposés en fonction de l'âge des enfants et des périodes (mercredis, vacances...). Les activités intergénérationnelles et celles avec d'autres associations locales

sont privilégiées ainsi que celles faites avec et par les bénévoles. Les parents sont conviés à participer à ces actions sur le centre de loisirs.

L'année 2024 a été marquée par l'arrivée, en mai, de Elodie Mbarki à la coordination de l'accueil de loisirs marque une nouvelle étape. Elle succède ainsi à Chloé Genton, qui peut désormais se consacrer pleinement à ses missions de chargé de coopération.

Le début d'année a été difficile en raison de l'absence d'animateurs non remplacés. Néanmoins, plusieurs projets ont pu être menés, des Jeux olympiques à la musique, avec notamment un temps fort lors de la représentation de Tram des Balkans.

Nous avons également travaillé sur les droits de l'enfant grâce à un partenariat avec l'UNICEF Drôme-Ardèche, qui est intervenue au centre de loisirs.

Tous ces projets ont été ponctués par de nombreuses sorties et animations variées. Lors des vacances, l'accueil de loisirs et les séjours constituent des leviers pour créer des dynamiques mobilisatrices autour des projets des jeunes. De nombreuses actions d'autofinancement ont ainsi été soutenues par les habitants.

Nombre d'enfants différents accueillis sur l'année	284
Nombre d'heures réelles	40439

LES SEJOURS- MINI CAMPS

L'offre de séjours est complémentaire à l'ALSH. La tarification est basée sur le quotient familial et se veut accessible.

Il s'agit de distinguer 2 types de séjours :

-Les séjours courts à destination des plus jeunes qui se déroulent à proximité du centre sur 1 à 2 nuitées. Ce sont des séjours d'initiation et de découverte de l'esprit camp.

Les séjours : Ils se déroulent souvent l'été, l'hébergement est sous tente en gestion libre, et les activités sont à des coûts peu élevés. Ce sont des moments de partage où le collectif a une place importante, les enfants rencontrent d'autres enfants et vivent des moments forts durant tout le séjour.

Nous organisons aussi en partenariat avec Les 4 Vents un séjour neige.

L'année 2024 a été marquée par :

- Le séjour ski s'est déroulé du 26 février au 1er mars et a réuni 30 jeunes pour profiter des joies de la montagne à Rencurel, dans le Vercors.

Organisé en partenariat avec le centre social Les 4 Vents, ce séjour a permis une mutualisation des moyens.

Au total, 54 jeunes ont pu participer à une journée de ski alpin et à une journée multi-activités à Villard-de-Lans (patinoire et course d'orientation), ainsi qu'à une initiation au tir à l'arc, à la découverte de l'environnement montagnard et à une séance de sensibilisation à la détection de victimes d'avalanches.

-24 jeunes âgés de 10 à 14 ans ont participé à un séjour de 5 jours et 4 nuits au camping du Couriou, près de Luc-en-Diois. Durant ce séjour, diverses

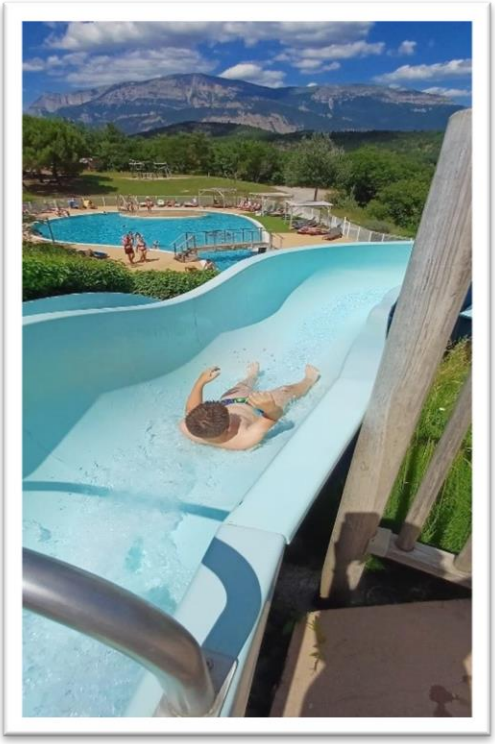

activités ont été proposées : accrobranche, canoë, baignade en rivière, sans oublier les moments de détente dans les installations du camping, notamment la piscine et les toboggans. Ce séjour a également été l'occasion pour beaucoup de vivre leur première aventure en collectivité.

-16 enfants de 7 à 9 ans ont pu participer au mini-camp au Gola à Annonay qui s'est déroulé sur 3 jours fin juillet. Au programme course d'orientation, piscine mais aussi accrobranche et surtout apprentissage de la vie quotidienne en collectivité le tout sans papa et maman !

-PROJET MAROC (ACCOMPAGNEMENT DE PROJET HORS ALSH) : Un groupe de 16 jeunes porteurs d'un projet de séjour au Maroc s'est mobilisé tout au long de l'année scolaire. Durant 10 mois ce groupe va définir ses attentes, identifier les moyens nécessaires, établir un plan d'action et s'organiser pour réaliser cette idée. Pour financer ce projet, ils ont mis en place différentes animations d'autofinancement sur le territoire, au cours desquelles ils ont permis à des personnes d'âges et d'origines diverses de se rencontrer. Ainsi, 109 personnes ont participé à l'Escape Game réalisé par le groupe, 42 personnes ont partagé un repas et échangé lors de la tenue du restaurant éphémère *La Casbah de Rabat*, et 12 bénévoles ont soutenu activement le groupe dans la mise en œuvre de ces actions. Au final ce sont 16 jeunes qui sont partis du 16 au 23 juillet en itinérance à Fès, Meknès, Salé, Rabat et Casablanca. Un travail sur les représentations a été entrepris sur ce projet en partenariat avec le Réseau Jeunesse Solidarité Internationale Isère 38.

LES ANIMATIONS ADOS SOIREES ET WEEK-END

A la suite d'un réaménagement de l'espace d'accueil du Centre Social qui a associé les jeunes, nous proposons un lieu où les jeunes du territoire peuvent se retrouver et mettre en place une programmation d'activités.

L'année 2024 a été marquée par plusieurs soirées en partenariat avec le centre social Les 4 Vents et de l'OVIV ainsi que des soirées mutualisées avec les familles.

Au total en 2023, 5 soirées ont été fréquentées par 35 jeunes différents.

L'ATELIER MEMOIRE – MEMO LAMBRE

Cet atelier n'est pas un lieu d'apprentissage ou de compétition, ni « un médicament » contre la perte de mémoire qui nous atteint tous, mais un temps de rencontre et un moment convivial. C'est un lieu où il est possible de ne pas faire l'animation si on est fatigué ou bloqué, sans que cela ne pose problème.

En 2024, nos 15 participant.e.s ont entretenu leur mémoire à travers des jeux, de petits exercices et une bonne dose de convivialité avec l'aide complice de leurs animatrices bénévoles, Valérie, Chantal et Dany.

L'ATELIER GYM DOUCE- MOBILAMBRE

Cet atelier est destiné à des personnes qui souhaitent pratiquer une activité physique adaptée à leurs capacités et âges. Il est animé par une intervenante spécialisée de Rhodia Club. Le contenu est diversifié (gym, tir, marche…).

En 2024, La vitalité de l'atelier ne s'est pas démentie avec ces 27 participants.

COORDINATION PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE (PEDT)

Les communes sont signataires d'un PEDT et ont rejoint le dispositif Plan Mercredi. Afin d'œuvrer à une continuité et une complémentarité éducative, Au Fil de Lambre coordonne à l'échelle des 4 communes ce projet qui implique en plus des élus, les enseignants, les agents municipaux du périscolaire et le centre de loisirs.

L'année 2024 a été marquée par :

Un nouveau projet éducatif de territoire a été élaboré et déposé pour la période 2024-2026 autour de 3 axes :

-Apprendre à se connaitre pour mieux faire avec les autres

-Susciter la découverte et l'éveil sur le monde

-Découvrir son environnement pour en être acteur

Des ateliers sur le thème de la pratique cycliste dans les 4 écoles ont été réalisés en partenariat avec les Auto-Ecoles Réunies. De juin à novembre ce sont 147 élèves du CP au CE2 qui ont bénéficié de ces interventions.

L'action « Nos villages propres » a été co-portée par

les communes, le collectif des Coquelicots et d'autres associations locales. Pour prolonger cette initiative, une journée dédiée à l'environnement, coordonnée par le centre social, a été organisée le 23 mars. De nombreuses animations proposées par des habitants et des associations ont rythmé cette journée : troc de graines, fresque de la biodiversité, furoshiki, apiculture… Elle s'est clôturée par la projection d'un documentaire.

Parce que l'ouverture culturelle se fait dès le plus jeune âge, lors des représentations DECLIC les élèves des écoles ont pu assister aux répétitions et/ou rencontrer les artistes se produisant dans leur commune.

Deux temps d'échanges de pratique entre pairs à destination des agents municipaux périscolaires ont été organisés. 14 agents issus de 3 communes ont participé.

CHARGE DE COOPERATION CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Cette fonction s'inscrit dans la convention territoriale globale (CTG). Cet outil qui lie par des objectifs et des financements la CAF, Entre Bièvre et Rhône et d'autres partenaires vise à :

- Organiser l'offre petite enfance, enfance-jeunesse, et parentalité.

-Permettre l'accès aux droits et à l'information.

-Agir en direction des publics fragilisés.

-Animer la vie sociale.

Pour coordonner et développer ce réseau d'acteurs il existe une fonction de chargée de coopération. Au fil de Lambre met à disposition d'EBER un de ces professionnels à hauteur de 80% d'un équivalent temps plein sur cette fonction.

L'année 2024 a été marqué par l'animation des réseaux (veille numérique, LAEP, RPE…). Un temps partenarial a également eu lieu, comme les années

précédentes. Il s'est tenu à Chanas, le 17 décembre dernier, en présence d'environ 80 partenaires et acteurs, qui se sont prêtés à l'exercice du **speed dating**.

Une conférence de **Pierre Moisset**, sociologue de la famille, ainsi que des temps de partage d'expériences partenariales en groupes, ont clôturé cette journée.

DECLIC - COLLECTIF CULTUREL

***DéCLIC est un collectif d'habitants intervenant sur** les quatre communes pour le développement d'actions culturelles.*

L'année 2024 a été marquée par une saison avec une diminution de la fréquentation et ce malgré le constat d'un élargissement de notre public.

- « Regards philosophiques sur l'immersion dans les jeux vidéo » à Anjou par l'UPOP : 18 spectateurs.
- « Victor es-tu là ? » à Anjou : 105 personnes.
- « Marie Morel » à Agnin : 25 participants.
- « Sergent Poivre » à Bougé-Chambalud qui a réuni 150 spectateurs.
- « Trio Nazani » à Sonnay 150 personnes.
- « L'exposition Hélène Hugonot » qui a été visitée par 155 personnes.
- « Ciné sous les étoiles » à Bougé-Chambalud : 100 spectateurs.
- « Traverse + Goût de la scène » à Bougé Chambalud : 100 personnes.
- « Ours simplement sauvage » à Sonnay : 57 spectateurs.
- « Les Swingirls » à Agnin : 140 spectateurs.

Une maison qui contribue aux synergies locales

Pour nous le centre social est un lieu d'actions collectives. Tout seul nous allons plus vite, mais à plusieurs nous allons plus loin.

Notre conception du partenariat est solidaire, conviviale, soucieuse des compétences et de la place de chaque habitant, association, institution, collectivité et employeur.
Notre rôle est d'impulser, soutenir, coordonner et agir dans l'intérêt général.

DEBATTRE POUR NE PAS SE BATTRE

Dans ce projet il est question d'intervenir dans les classes de 5èmes (ou autre niveau à définir avec les établissements scolaires) :
-De pointer du doigt ce qui fait violence dans un groupe chez les jeunes.
-De permettre d'exprimer ce dont chacun a besoin pour se sentir bien dans un groupe.
-De créer l'adhésion des autres membres du groupe.
-De permettre la réflexion de chacun sur sa place dans un groupe et son comportement puis d'en mesurer les conséquences.
Deux interventions ont été faites auprès de tous les 4èmes du collège Jean FERRAT, tous les 5èmes du collège Jeanne D'Arc et les classes de CM1-CM2 de l'école d'Agnin.
En 2024, 108 collégiens ont participé à cette action de conscientisation des phénomènes de violence.

INTERVENTION SUR L'UTILISATION DU TELEPHONE PORTABLE

Le centre social Au Fil de Lambre en partenariat avec LE SMEJ (Service Municipal Enfance Jeunesse) de la commune de Salaise intervient auprès de tous les élèves de 6éme du collège Jean FERRAT.
Lors de cette séance l'objectif est d'échanger sur l'usage que les jeunes ont du téléphone portable, de ce que cela génère sur eux dans le groupe classe et dans la relation parents-enfants. Ils sont également sensibilisés aux risques d'utilisation (protection des données, droit à l'image...).
L'année 2024 a été marquée par : 189 élèves ont bénéficié de ces interventions.

LUDOTHEQUE

Tous les jeudis entre 13h et 14h, nous intervenons au collège de Jean Ferrat en partenariat avec le Service Municipal Enfance Jeunesse de Salaise-sur-Sanne. Le but de cette intervention est de créer et garder du lien avec les jeunes, d'être à leur écoute et d'échanger avec eux. Cela nous permet de nous rendre visibles et disponibles auprès des jeunes par le biais du jeu.
L'année 2024 a été marquée par la poursuite du fonctionnement initié l'an dernier avec un groupe sur des jeux de société et un autre groupe sur un fonctionnement type « foyer ». Il y a en moyenne une soixantaine de jeunes chaque jeudi qui viennent jouer ou simplement échanger avec les animateurs.

EN ROUTE POUR MON ORIENTATION

L'équipe anime un atelier en direction d'élèves de 4ème en partenariat avec le collège et le Service Municipal Enfance Jeunesse de Salaise-sur-Sanne. Cet atelier a lieu tous les jeudis entre 13h et 14h. Il comprend un travail sur les domaines professionnels correspondant aux centres d'intérêt des jeunes.

L'année 2024 a été marquée par l'accompagnement de 8 jeunes dans leur choix d'orientation.

TAF's (Travail Au Fil de Saisons)

TAF'S est un collectif de 16 jeunes scolarisés et âgés de 16 à 18 ans qui se réunit pour trouver de l'emploi occasionnel par le biais du chèque emploi service universel et associatif (CESU- CEA). Ce groupe est accompagné par un animateur et des bénévoles. Le collectif réalise aussi des autofinancements pour l'achat de matériels et d'outils de communication lors d'animations sur les communes.

L'année 2024 a été marquée par une mise en veille du collectif durant le premier semestre, en raison de la mobilisation de l'animateur sur le secteur enfance pour pallier des absences. Par la suite, des jeunes en demande ont relancé la dynamique, laissant entrevoir une année 2025 prometteuse pour ce projet.

COMMISSION « BIEN VIEILLIR : UNE RESSOURCE »

Une commission pour répondre à la question du vieillissement sur notre territoire. Elle est composée d'habitants, d'élus, d'administrateurs et de salariés.

L'année 2024 a été marquée par :

-Un travail en cours pour créer une plaquette regroupant des informations pratiques à destination des seniors : logement, santé, vie quotidienne, transport, culture… Le tout à l'échelle des quatre communes et de leurs alentours.

- Un projet de prévention des chutes, intitulé « Stop aux chutes », a été réalisé. Porté par le Département, il a mobilisé un collectif d'habitants pour réaliser des capsules vidéo sur la prévention des chutes. Ce projet a été mené en partenariat avec la médiation santé EBER ainsi que les centres sociaux de Roussillon et de Saint-Romain-de-Surieu.

-Suite aux actions de prévention « D-marche » animées par la CARSAT, un atelier de marche douce s'est mis en place et a pris forme. Le groupe fonctionne en auto-gestion : chaque lundi, un habitant propose une balade facile dans les environs, ouverte à tous. Ce rendez-vous est avant tout un

moment de partage, qui permet à chacun de trouver la motivation pour sortir et se promener

-Des sorties en semaine et en journée se sont tenues en partenariat avec les centres sociaux Les 4 Vents et du Roussillonnais dans le cadre d'un appel à projet CARSAT. Elles ont pour but de faciliter l'accès à la culture et de lutter contre l'isolement.

Ces sorties réservées au plus de 60 ans se nomment « Sortir Ensemble ». En 2024, nous dénombrons 9 sorties, et 2 stages réalisés.

Au total, nous comptabilisons 323 participations sur l'année toute sorties et structures confondues.

Sorties	*Part AFDL / nb places*	*Sorties*	*Part AFDL / nb places*
Festival 1er film	10/15	Musée du Parchemin	9/36
Balade papetière	17/32	Musée de l'Alambic	5/17
Théâtre et visite Aqua Terra	3/17	Stage poterie	2/8
Jazz à Vienne et balade	10/41	Atelier créatif pop-up	2/1212
Parc de la Tête d'Or	18/59	Découverte Jardin de Garretière	2/17
Exposition Passion Japon	11/47		

LE SEL – SYSTEME D'ECHANGE LOCAL

Ce groupe échange des services et des biens par le biais d'une monnaie virtuelle « le galet ». Les échanges ne sont pas réciproques et permettent donc à tous de faire des propositions. Les membres du SEL se regroupent une fois par mois, le 16, dans une des quatre communes pour faire un point sur les échanges, propositions et demandes. C'est aussi l'occasion de prévoir les animations collectives.

En 2024, l'effectif du groupe est de 18 membres représentant 25 personnes. En plus des échanges de biens, de savoirs ou de services, le SEL organise des temps de convivialité ainsi que des sorties pour découvrir le patrimoine et les gourmandises de notre région.

Cette année, en plus des échanges, 10 actions variées ont été organisées :

-Visite chocolaterie Jouvenal
-Soirée crêpes et jeux
-Visite Ninou n'Co
-Vide jardin
-Visite Fabrique Julien
-Visite Agricueilleur Suzon
-Visite du Jardin des Fontaines Pétrifiantes et Bateau à Roue de Saint Nazaire-en-Royans
-Visite Musée des Mariniers
-Dégustation de buches de Noël Chez Jouvenal
-Repas de fin d'année

LES ANIMATIONS PONCTUELLES

Ces animations répondent à un besoin d'animation de la vie locale par la mise en place de temps festifs et conviviaux qui contribuent aussi à l'identification du Centre Social. La plus emblématique est la fête du jeu. Il s'agit d'une animation « temps fort » gratuite où le jeu, sous ses nombreuses formes, est utilisé comme support pour que les habitants partagent un temps ensemble.

L'année 2024 a été marquée par :

-La Fête du Jeu s'est déroulée du 23 au 27 janvier. Ces 4 jours ont débuté avec La Cantina puis la décentralisation du centre de loisirs. A suivi la venue du Relais Petite Enfance du Pays Roussillonnais le jeudi matin avec un temps d'animation petite enfance ouvert aux familles. Le jeudi après-midi fut intergénérationnel avec l'accompagnement éducatif, la présence du club de l'amitié et l'atelier mémo-lambre. Le vendredi était consacré aux scolaires. Tout ceci nous a emmené en douceur jusqu'à la « Fête » du samedi. Nous avons recensé 322 personnes venues participer à cette journée.

-La chasses aux œufs nocturne a réuni 21 enfants et 12 adultes, elle s'est déroulée le 5 avril au Jardin des Sources à Bougé-Chambalud.

-Pour la première année, **la Fun Day Family**, journée d'animations familiales co-organisée en septembre avec le centre social Les 4 Vents, a réuni 147 personnes. Parmi les 32 familles présentes, 30 % sont adhérentes à Au Fil de Lambre.

LA CANTINA

La cuisine a toujours été présente au sein du centre social car c'est un vecteur de rassemblement et de cohésion entre les générations. Nous bénéficions avec des bénévoles et des permanents d'un réel savoir-faire. Sans oublier notre proximité avec les producteurs de fruits et de légumes locaux.

Avec ce contexte, un nouveau projet a émergé : La Cantina.

Le concept est simple, quelques personnes réfléchissent à un menu avec des fruits et légumes

de saison sur la base de dons ou d'achats avec les producteurs locaux. Puis un atelier cuisine est organisé avec des bénévoles, des familles, des jeunes pour confectionner un repas équilibré à un tarif unique inférieur à 10€. Après quoi, La Cantina ouvre ses portes, sur inscription, où tout le monde se retrouve autour de grandes tablées.

L'année 2024 a été marquée par, l'organisation de 3 Cantina qui ont réuni 104 personnes.

EN ROUTE ET EN MUSIQUE AVEC TRAM DES BALKANS ET MELISSA ZANTMAN

Les 5 centres sociaux du territoire EBER se sont associés pour un grand projet culturel original : pendant 5 jours les musiciens de « Tram » et Mélissa Zantman ont sillonné nos villages à pied, accompagnés par les habitants et ont proposés 5 escales musicales. Ces concerts gratuits ont été agrémentés d'animations pour petits et grands.

L'escale à la Tour d'Anjou a été marquée par :

Le départ à pied avec les musiciens s'est fait depuis le Prieuré de Salaise, en direction de la place d'Agnin, où les enfants du centre de loisirs et des marcheurs se sont joints au groupe. Sur le chemin menant à la Tour d'Anjou, un intermède musical a eu lieu dans la chapelle du vieux village, avant l'arrivée à la Tour pour un pique-nique partagé.

L'après-midi a été rythmé par différentes animations : jeux en bois, broderie, jeux de société, ainsi qu'un accès libre à la Tour d'Anjou et une exposition. Le concert s'est tenu en extérieur, au pied de l'édifice, de 17h30 à 19h. Une buvette et un espace de petite restauration ont été proposés à l'issue du concert, dans le cadre d'un autofinancement partagé pour un projet jeunesse/famille.

En chiffres :

5 réunions de préparation dont 3 avec les autres centres sociaux

-**11 bénévoles** co-organisateurs de la journée

-**12 jeunes** mobilisés sur un autofinancement restauration

-**49 personnes** présentes à l'intermède musicale à la Chapelle dont 24 enfants de l'ALSH

-**40 planches** repas vendues

-**105 personnes** comptabilisées au concert

- **Une vingtaine de personnes et 36 enfants** ont participé sur les animations en journée

Une maison porteuse de dynamiques au service des familles

Pour nous, le centre social est un lieu accueillant, d'écoute et de confiance. C'est un espace d'initiatives et de soutien aux familles, une porte ouverte à leurs questionnements. Nous voulons faciliter et améliorer les relations entre les familles des 4 communes et au sein même des foyers

Notre mission est de reconnaitre la capacité d'action des familles et de les accompagner dans leurs projets.

Nous contribuons à l'animation de la communauté éducative locale (enfants/ado, parents, écoles, collèges, …)
Nos actions se veulent sources de repères et d'ouvertures éducatives et culturelles

LES SORTIES FAMILLES

Il s'agit d'une programmation co-construite avec les familles qui proposent différentes sorties dans *l'année. Elles permettent aux familles de découvrir des activités, de passer un bon moment entre parents et enfants et, de rencontrer des familles des quatre communes.*

En 2024, 2 sorties ont eu lieu en juillet et en décembre :

-Visite de la Tour de Crest, atelier et descente de la Tour en rappel pour les plus téméraires

-Cirque Imagine et atelier parents/enfants.

Ces animations ont réuni 17 familles soit 52 personnes.

LES ANIMATIONS FAMILLES

Durant les vacances scolaires, une programmation famille est proposée chaque semaine. La programmation est animée par la référente famille et l'animatrice enfance et famille qui accueillent les participants autour d'activités manuelles, de motricité, cuisine, etc.

En 2024, Nous comptabilisons 31 familles dont 8 assistantes maternelles représentant 45 adultes et 92 enfants.

LE WEEK-END FAMILLES

L'idée est simple, il s'agit de partir un week-end en famille pour faire des activités ensemble et rencontrer d'autres familles. Des activités en groupe sont proposées pour mieux se connaitre, découvrir ou redécouvrir une pratique. Les temps de vie quotidienne sont gérés par les familles (repas, vaisselle, ménage…).

En 2024, Le week-end s'est déroulé à Buis-les-Baronnies, du 20 au 22 juin, avec 8 familles, soit 25 personnes.

Le programme a été défini collectivement par le groupe : une randonnée aquatique dans le Vercors accompagnée d'un guide, la visite du village et de son marché pour préparer un bon repas partagé. Nous avons également profité de l'ambiance festive de la Fête de la musique qui animait le village.

Le dimanche a été consacré à différentes activités au choix : randonnée à cheval, via ferrata ou découverte d'un jardin aromatique avec dégustation.

Le tout ponctué de nombreux moments de convivialité autour de repas préparés ensemble.

L'ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF

Chaque semaine, des bénévoles et une animatrice du Centre Social accueillent les enfants orientés par les enseignants des écoles primaires et du collège afin de leur donner « un coup de pouce » méthodologique et revoir certaines notions. Bien entendu les parents sont associés, puisqu'ils sont conviés à une rencontre de lancement et à un temps de débriefing en fin de séance.

Le lien avec l'école se fait via l'animatrice, sur des temps de régulation, des échanges par mail et un temps de bilan.

En 2024, 15 enfants ont bénéficié des séances d'accompagnement éducatif, encadrés par 7 bénévoles investis.

L'année a été marquée par la mise en place d'un projet collectif : la création du journal « Au fil de SABA ». Par binômes, les enfants ont mené un travail de recherche sur une thématique de leur choix, qu'ils ont ensuite rédigée et illustrée sous forme d'article.

L'année s'est clôturée par une exposition valorisant ce projet. Ce moment convivial a permis de partager le travail réalisé avec les familles, nombreuses à avoir répondu présentes

JOKOBUS

C'est une ludothèque/espace de jeu adapté à tous les âges (parents-enfants, seul ou en groupe à partir de 13 ans). Elle est mobile et se déplace dans les 4 villages du territoire grâce à une camionnette aménagée et à la mise à disposition des locaux par les communes.

En 2024, la présence du Jokobus hors vacances scolaires peine encore à trouver un créneau adapté aux différents besoins des habitants.

Pendant les vacances, il circule en itinérance sur les 4 communes, en complément de la programmation des animations familles.

Cette année encore, le Jokobus est positionné dans la même commune que le centre de loisirs.

Il connaît une forte fréquentation en matinée, tandis que les après-midis, moins animés, sont l'occasion de proposer ponctuellement des temps dédiés aux ados du centre.

Deux soirées jeux ont également été organisées : l'une en novembre au Petit Glacier à Sonnay, et l'autre en mai au bar d'Anjou. Ces moments de partage et de convivialité ont été très appréciés.

Nous avons comptabilisé 137 personnes sur l'année pour 301 heures d'ouverture.

RAPPORT D'ORIENTATION

Par la présidente Martine Fenoy

A ce moment clé de son histoire, il importe de rappeler et de remettre en lumière le rôle que remplit le Centre Social, depuis sa création en 2008 sur ce territoire des 4 communes. D'abord, il assure des services dont celui, bien connu au travers des Centres de Loisirs, d'accueil des enfants pendant les vacances scolaires auxquels il propose des activités variées encadrées par des professionnels de l'animation. Et en dehors de ces services, le CS anime la vie sociale locale d'abord et plus largement sur le territoire. C'est-à-dire ? Il rassemble les habitants créant des liens entre eux indispensables au bien vivre ensemble (SEL, les animations familles), il fédère des initiatives (collectif culturel DéCLIC, démarche éducative partagée entre le CS et les établissements scolaires avec le PEDT), il impulse des activités (atelier mémoire), il accompagne des idées, des envies, des projets (TAF'S, voyage des jeunes au Maroc, La Cantina), il sensibilise et amène à réfléchir à des questions vives de société (semaine de l'environnement suite à l'action Village propre dans chaque commune) , il propose un lieu ouvert à toutes et tous pour se retrouver pour des échanges, des informations, des moments partagés….

Des défis essentiels à relever pour garantir l'avenir du Centre Social sur des bases solides et stables :

Associer le partenariat actuel (local, territorial, Caf) à la réflexion sur la question du financement du Centre et élargir ce partenariat à d'autres potentiellement concernés et intéressés par notre structure et son action ;

-Solliciter l'engagement d'EBER à nos côtés en étant reconnus, les 5 CS formant une entité Centre Social, comme acteurs de l'Animation de la Vie Sociale du territoire et à ce titre comme acteurs structurants (hors la question des compétences) ; ex : DéCLIC et son intervention à l'échelle du territoire et même au –delà ; cela suppose de poursuivre la coopération entre les 5CS pour se rendre visibles sur ce territoire ;

Elaborer le nouveau Projet Social avec les habitant-e-s pour validation au dernier trimestre 2025 ;

Pour 2025, un autre défi fort à relever : celui d'une itinérance des activités d'Au Fil de Lambre à repenser comme durable et choisie sur les quatre communes. En effet, compte tenu du contexte général de restriction budgétaire qui touche l'espace public et les collectivités, compte tenu des difficultés financières d'Au Fil de Lambre face à un budget déficitaire pour la première fois, les élus ont décidé d'abandonner le projet de locaux fixes et de sécuriser la structure dans son fonctionnement en œuvrant à sa stabilisation budgétaire. Il nous reste, ensemble, à construire cette nouvelle itinérance durable et choisie puisque celle actuelle reposait sur du provisoire. Avec l'espérance ou le rêve que ce projet abandonné dans ce contexte défavorable, puisse être remis à jour dans un contexte plus favorable.

« J'ai ancré l'espérance,
Aux racines de la vie
Face aux ténèbres
J'ai dressé des clartés,
Planté des flambeaux
A la lisère des nuits »

Andrée CHEDID

LES RÉSOLUTIONS

Résolution N° 1

L'assemblée générale approuve les rapports moraux présentés par la Présidente.

Résolution N° 2

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport financier et du rapport du Commissaire aux Comptes, et entendu la synthèse présentée par la Trésorière, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2024. En conséquence, elle donne aux membres du conseil d'administration quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Résolution N° 3

L'assemblée générale décide de l'affectation du résultat 2024,-8312€47 au report à nouveau.

Résolution N° 4

L'assemblée générale approuve le rapport d'activité présenté par le conseil d'administration.

Résolution N° 5

L'assemblée générale, après en avoir entendu lecture, approuve le montant et la durée de validité des cotisations 2024, proposés par le bureau de l'association :

- Coût de la carte d'adhésion : 10 Euros
- Validité du 01-07-2025 au 30-06-2026.

AGNIN

ANJOU

Bougé Chambaluud

ONNAY

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf
de l'Isère

isère
LE DÉPARTEMENT

ENTRE BIÈVRE ET RHÔNE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

EXTRA ET ORDINAIRE

VENDREDI 23 MAI 2025